



Ministère
de l'Éducation nationale
Ministère
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Le Recteur

à

Rectorat

Pôle Examens et Concours

DEC/4

Affaire suivie par :
Jeanine BLIN
Téléphone : 03 88 23 36 47
Télécopie : 03 88 23 38 02
Courriel :
Ce.Examens-Concours@ac-
strasbourg.fr
Référence :

DEC/4 /JB/ N°080300

6, rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

<http://www.ac-strasbourg.fr/>

- Madame, Messieurs les Présidents des Universités de STRASBOURG et MULHOUSE
- À l'attention de Messieurs les Secrétaires Généraux
- Madame la Directrice de l'I.N.S.A.
- Monsieur le Directeur de l'I.U.F.M.
- Monsieur le Directeur de l'E.N.S.C. MULHOUSE
- Monsieur l'Administrateur de la B.N.U.S.
- Monsieur le Directeur du C.R.O.U.S.
- Madame et Monsieur les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du BAS-RHIN et du HAUT-RHIN
- Monsieur le Délégué Régional de l'O.N.I.S.E.P.
- Messieurs les Directeurs de
 - C.R.D.P. – C.D.D.P.
 - D.R.J.S. STRASBOURG
 - D.D.J.S. COLMAR
 - C.R.E.P.S.
- Mesdames et Messieurs les Chefs des Établissements scolaires du premier et du second degré (enseignement public et enseignement privé sous contrat)
- Messieurs les Directeurs de
 - EREA
 - ERPD
- Mesdames et Messieurs les Directeurs de
 - CFA
 - GRETA
- Mesdames et Messieurs les Directeurs des Centres d'information et d'orientation
- Madame la Doyenne des Inspecteurs d'Académie, Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
- Monsieur le Doyen du C.I.E.P.A.S.
- Mesdames et Messieurs les Chefs de service du Rectorat

Strasbourg, le 11 septembre 2008

Objet : Concours de recrutement des personnels enseignants du premier et du second degré, d'éducation et d'orientation, des personnels d'encadrement, des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé et de personnels de bibliothèques – Session 2009.

Les registres d'inscription aux concours de recrutement des personnels visés en objet sont ouverts du **jeudi 11 septembre à partir de 12h00 au mardi 21 octobre 2008 avant 17 heures.**

Les documents nécessaires à l'information des candidats potentiels sont joints en annexe. Je vous remercie d'en assurer la plus large diffusion, au besoin en démultipliant les points d'affichage (salle des professeurs, C.D.I., hall d'accueil, etc...).

Les candidats aux concours s'inscrivent par **Internet** aux adresses suivantes :

<http://www.education.gouv.fr/siac1> (concours de recrutement de professeurs des écoles)

<http://www.education.gouv.fr/siac2> (concours de recrutement de personnels de l'enseignement du second degré)

<http://www.education.gouv.fr/siac3> (concours de recrutement de personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé et concours de personnels des bibliothèques)

<http://www.education.gouv.fr/siac4> (concours de recrutement de personnels d'encadrement : inspecteurs d'académie- inspecteurs pédagogiques régionaux, (IA-IPR) inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) personnels de direction)


Ils trouveront également sur ces sites toutes les réponses aux questions portant sur les concours.

Je vous demande de leur faciliter l'accès à vos appareils. L'attention des candidats doit être tout particulièrement appelée sur la nécessité de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire et sur l'obligation de confirmer leur inscription sur le même site Internet entre le **jeudi 30 octobre et le jeudi 13 novembre 2008 avant 17h00.**

Par ailleurs, l'inscription à un concours est un acte personnel, indépendant de l'inscription à la préparation à l'I.U.F.M.. Il appartient aux candidats d'y procéder eux-mêmes.

Je vous remercie de votre collaboration.

Le Recteur



Claire LOVISI